

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES PAR UN PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE *RÈGLEMENT*
SUR LE PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT**

Le 17 décembre 2018, le conseil de la Ville de Québec a adopté le projet de *Règlement modifiant le Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement relativement à la création d'une aire de grande affectation résidentielle urbaine dans le secteur du chemin de la Plage-Jacques-Cartier, R.V.Q. 2735.*

Ce projet de règlement modifie le *Règlement sur le Plan directeur d'aménagement et de développement* à l'égard des affectations et des densités d'occupation du sol applicables dans le secteur du chemin de la Plage-Jacques-Cartier, approximativement entre le parc nautique de Cap-Rouge et le parc de la Plage-Jacques-Cartier.

Ainsi, ce projet de règlement crée une aire de grande affectation « Résidentielle - urbain (Ru) » à même une partie d'une aire de grande affectation « Récréation, parc et espace vert (PEV) ». De même, ce projet de règlement vise à permettre, sur cette partie de territoire, les affectations qui sont autorisées dans une aire de grande affectation « Résidentielle - urbain (Ru) ». Il prescrit, en conséquence, les densités d'occupation du sol relatives aux affectations *Habitation, Commerce de vente au détail* et *Administration et service* applicables.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet aura lieu le 21 janvier 2019, à 15 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Québec situé au 2, rue des Jardins, Québec.

Lors de cette assemblée publique de consultation, un membre du conseil désigné par le maire expliquera le contenu de ce projet ainsi que les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et il entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ce projet de règlement est disponible, pour consultation, au bureau du greffier situé à l'hôtel de ville de Québec, 2, rue des Jardins, Québec, durant les heures de bureau et il peut également être consulté sur le site Internet de la Ville de Québec, à l'adresse suivante :
www.ville.quebec.qc.ca/apropos/gouvernance/index.aspx.

Québec, le 18 décembre 2018

Le greffier de la Ville,

Sylvain Ouellet, avocat